

98 500 allocataires de minima sociaux à la CAF

En 2009, 140 000 allocataires¹ ont touché une prestation considérée comme minimum social à La Réunion, en diminution de 1,1 % sur un an. Mais le montant total versé est en augmentation de 12 millions d'euros (+ 1,6 %). Plus de 70 % des prestations sont allouées par la CAF, qui dénombre près de 98 500 allocataires bénéficiant d'au moins un minimum social². Même si ce nombre est en légère diminution ces dernières années, la précarité à La Réunion demeure très importante.

Parmi les différentes prestations, les allocataires du revenu minimum d'insertion sont les plus nombreux (65 600). Comme en 2008, leur nombre, ainsi que le montant versé, diminuent. Pour la première fois depuis sa mise en place en 2002, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité diminue également, le nombre d'"entrants" dans le dispositif ayant été inférieur à celui des "sortants".

À l'inverse, le nombre d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) progresse toujours fortement (+ 3,8 % en 2009 après + 4,1 % en 2008), la suppression de la "condition d'inactivité" n'ayant pas eu d'effet marquant sur le nombre d'allocataires. Les montants versés ont augmenté plus rapidement, de 10 %, suite à la revalorisation de l'AAH votée pour 2009. La hausse du nombre d'allocataires de l'allocation de parent isolé s'accroît en 2009 (+ 3,5 % en 2009 après + 1,3 % en 2008).

L'Allocation de solidarité aux personnes âgées a été revalorisée en 2009, passant de 633 à 677 € par mois. Par conséquent, bien que le nombre d'allocataires diminue légèrement (- 1,8 %), le montant versé augmente. Enfin, le nombre d'allocataires de l'Allocation de solidarité spécifique diminue de 5,2 % en 2009, après - 8,0 % en 2008. ■

Stéphanie LIEUTIER
Direction régionale de l'Insee

¹ Un allocataire = une personne pour un type de prestation.

² RMI, RSO, AAH, API.

Nombre de prestations et montants versés des principaux minima sociaux au 31 décembre 2009

	Allocataires		Montant*	
	Nombre	Évol. 2008/2009 (%)	Millions d'euros	Évol. 2008/2009 (%)
TOTAL	140 049	- 1,1	771,5	1,6
Rev. minimum d'insertion	65 626	- 1,8	366,0	- 0,6
Alloc. adulte handicapé	12 034	3,8	88,1	10,0
Allocation parent isolé	13 720	3,5	69,9	6,4
Revenu de solidarité	7 274	- 1,2	41,1	1,9
Allocation de solidarité aux personnes âgées	29 909	- 1,8	139,2	1,5
Alloc. solidarité spécifique	10 628	- 5,2	65,5	- 2,0
Autres**	858	- 5,1	nd	nd

* hors "autres".

nd = non disponible

** Allocation supplémentaire d'invalidité ; Allocation d'insertion ; Allocation équivalent retraite-remplacement.

Sources : CAF Réunion ; Pôle emploi ; CGSS ; Assedic ; CDC Bordeaux.

Une nouvelle prestation : le RSTA

Mis en place en 2009, le revenu supplémentaire temporaire d'activité, versé par l'État, a pour but de soutenir le pouvoir d'achat des salariés des départements et collectivités d'Outre-mer. Il concerne les personnes qui ont un contrat de travail et dont le revenu brut est inférieur ou égal à 1,4 Smic. Les premiers allocataires ont commencé à bénéficier de l'aide en juillet pour le premier trimestre 2009. Au 31 décembre 2009, 144 000 versements trimestriels ont été effectués à La Réunion à hauteur de 36 millions d'euros.